

Fiche

Un procédé de reprise consiste à remplacer un mot ou un groupe de mots déjà cité par un pronom ou un GN de substitution.

- Observons le texte suivant :

*Après l'escale, les passagers remontèrent dans l'avion. Lambert regagna sa place. Un autre voyageur était en train de s'installer dans un fauteuil près **du sien**. **Il** se tourna vers Lambert et **lui** sourit.*

***Notre détective le** reconnut : c'était l'homme qui l'avait mis sur la piste de Bob. **Les deux hommes** se serrèrent la main. **Celle de l'indic** était moite...*

- Deux procédés de reprise peuvent être distingués :

- **les reprises pronominales** ; on remplace le GN par un pronom ; Exemples : *le sien* (= le fauteuil de Lambert) *il* (= l'autre voyageur) *lui* (= Lambert) *le* (= l'autre voyageur) *l'* (= Lambert) *celle* (= la main)
- **les reprises nominales** ; on remplace le GN par un autre GN appelé aussi substitut lexical. Exemples : *notre détective* (= Lambert) *les deux hommes* (= Lambert et l'autre voyageur) *l'indic* (= l'autre voyageur)

- Parmi les reprises nominales, on peut distinguer :

- les **synonymes** (*l'habitation* pour *la maison*) ;
- les **termes génériques** (*le commerçant* pour *le boulanger*) ;
- les **périphrases** (*l'éternel gaffeur* pour *Gaston Lagaffé*).

Les reprises nominales permettent souvent d'apporter un complément d'information.